



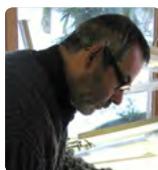
Paysages Jardins & Espaces verts

Concepteur du paysage



Témoignage

Autres dénominations : Paysagiste, Responsable d'études, Chargé d'étude, Architecte paysagiste



Comment vous êtes vous dirigé vers ce métier ?

J'ai toujours voulu exercer ce métier car il associe la nature et la créativité. Après un BTS pépinières et entreprises de jardin, j'ai été salarié durant un an. Puis j'ai créé ma propre entreprise de création d'espaces verts qui emploie aujourd'hui 6 personnes.

Quelle est votre activité ?

Mes clients sont des particuliers, des entreprises ou des collectivités qui ont un projet d'aménagement paysager. Mon travail consiste d'abord, à rencontrer et échanger avec le client, à faire un état des lieux du terrain (nature du sol, topographie, voies de circulation, zones à aménager, etc.). Je propose ensuite un projet qui tient compte du cahier des charges établi par le client, des contraintes climatiques, pédologiques et réglementaires. J'organise l'espace, les circulations, l'emplacement des différentes zones constitutives du jardin. Je m'appuie sur les masses végétales, leurs formes, leurs couleurs, mais aussi sur des éléments inertes tels que le bois, le minéral, le métal... Tout ce travail de collecte de données et de conception est en partie manuel, mais fait également appel à l'informatique.

Quelles sont les qualités indispensables pour exercer ce métier ?

Ce métier demande de la créativité et d'être à l'écoute du client. Il nécessite également de bien connaître les végétaux, leur évolution dans le temps mais aussi les matériaux. Il faut en effet composer avec tous ces éléments, le climat et le sol.



Olivier FRANCOIS
Concepteur paysagiste dans le Jura

Formation

- Ecole d'architecture paysagère
- Ecole d'ingénieur des travaux paysagers
- Ecole d'ingénieur paysagiste

Activités

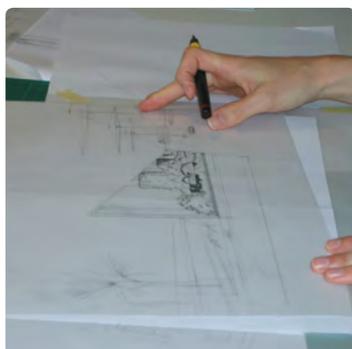
Le concepteur du paysage réalise les études et prépare leur mise en oeuvre :

- Il recueille les informations nécessaires à la compréhension de l'étude.
- Dans le cadre d'une prestation auprès d'un particulier, il cerne la demande du client à partir de ses attentes et de son cadre de vie.
- Pour une commande publique, il prend connaissance de l'appel d'offres de la collectivité et procède notamment aux relevés topographiques pour préparer sa candidature.
- Il réalise l'analyse paysagère des sites afin de réaliser un diagnostic et dégage les possibilités techniques les plus adaptées.
- Il définit et réalise les documents de présentation des pré-projets et des projets finalisés, sous forme d'images et textes (esquisses, plans d'aménagements, croquis en perspectives, coupes, coloration...).

Le concepteur du paysage gère les fichiers nécessaires aux missions de maîtrise d'oeuvre :

- Il élabore les pièces administratives utiles au projet (cahiers des clauses administratives particulières, règlement particulier de l'appel d'offres, acte d'engagement...), précise les pièces techniques nécessaires au projet (plans techniques des terrassements, réseaux, irrigation, infrastructures, plantations...).
- Il réalise des plans techniques et métrés (plans de nivellement, plans de plantation...).

Le concepteur du paysage vérifie l'adéquation entre les réalisations et le projet et, si nécessaire, actualise les plans selon les besoins du chantier.





Paysages Jardins & Espaces verts

Concepteur du paysage

Conditions d'exercice

Le concepteur du paysage exerce dans un bureau d'étude ou un cabinet d'architecture paysagère privé ou une collectivité territoriale. Il pratique ses activités en libéral ou auprès d'un chef d'entreprise ou d'un ingénieur de services d'espaces verts. Ses tâches varient selon l'organisation de son établissement et comprennent

éventuellement, celles de conducteur de travaux s'il exerce en entreprise de paysage, ce qui est plus rare. Il exerce le plus souvent en bureau mais peut être amené à intervenir sur le terrain, notamment pour les relevés topographiques et le suivi des travaux.



Compétences et qualités

Le concepteur du paysage maîtrise les **méthodes de conception**, les **techniques d'espaces verts** et connaît **parfaitement les végétaux ainsi que les sols**. Doté d'une sensibilité artistique et esthétique affirmées, il fait également preuve de **minutie et de soin** dans l'élaboration des documents techniques. Il sait utiliser

l'outil informatique et notamment les logiciels de C.A.O / D.A.O¹. Ses **qualités d'observation et de perception** des individus et de leur environnement lui permettent de comprendre leurs demandes. De la même manière, son sens du contact facilite ses liens avec les fournisseurs, les entreprises et les institutions.

1 - Conception assistée par ordinateur, dessin assisté par ordinateur

Perspectives d'évolution

- Le concepteur du paysage peut **créer son cabinet d'architecture paysagère** après une expérience de quelques années en tant que salarié.
- Il peut également exercer comme **ingénieur des services d'espaces verts** au sein d'une collectivité locale de taille importante.
- Il peut enfin **créer ou intégrer une entreprise du paysage**.

Pour en savoir +



CONSULTER

- la fiche ROME n° F1101 du Pôle emploi www.pole-emploi.fr
- www.tonavenirenvert.com

CONTACTER

- l'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage www.entreprisesdupaysage.org

